

Assemblée fédérale

Les conseils législatifs se sont réunis lundi 7 décembre 1953, à 18 h. 15, pour la 10^e session de la 34^e législature.

Sont entrés au Conseil national:

M. Henri Monfrini, avocat, de La Neuveville (Berne), à Ecublens (Vaud), en remplacement de M. Paul Perrin, démissionnaire;

M. Jacques Uhlmann, secrétaire syndical, de Wynigen (Berne), à Zurich, en remplacement de M. Hermann Oldani, décédé.

Au *Conseil national*, M. Henri Perret, du Locle et de La Ferrière (Berne), au Locle, jusqu'ici vice-président, a été élu *président* et M. Hermann Häberlin, directeur et rédacteur, de Zurich et Amlikon (Thurgovie), à Zurich, *vice-président*.

Au *Conseil des Etats*, M. Jean-Louis Barrelet, de Boveresse (Neuchâtel), à Neuchâtel, jusqu'ici vice-président, a été élu *président* et M. Armin Locher, landammann, de et à Oberegg (Appenzell Rh.-Int.), *vice-président*.

9924

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 30 novembre 1953)

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Saint-Gall: Pour des travaux de protection contre les avalanches et des boisements au lieu dit « Mattstock », commune d'Anden.
 2. Tessin: Pour la réfection du chemin forestier du « Val Malvaglia », commune de Malvaglia.
-

(Du 1^{er} décembre 1953)

Le Conseil fédéral a alloué au canton des Grisons une subvention pour la correction du Rhin postérieur, commune de Zillis.

Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.12.1953
Date	
Data	
Seite	774-774
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 332

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.